

DÉPARTEMENT D'INFORMATIQUE

420-2B5-LL Introduction aux bases de données

Pondération 2-3-3

Session Hiver 2021

Dispensé par Christian Asselin

(Par MIO)

Local G-204

Samuel Gagnon

(<u>Par MIO)</u> Local G-204

AUTRES MOYENS DE COMMUNICATION AVEC LE PROFESSEUR

En plus des moyens indiqués sur la page couverture du plan de cours, les étudiants peuvent communiquer avec le professeur en tout temps par MIO.

DISPONIBILITÉ ET MODALITÉS DE PARTICIPATION

Les périodes de disponibilité régulières du professeur seront affichées sur le babillard du département, près du local G-204. Pour vous assurer de la disponibilité du professeur pour une rencontre, il est fortement conseillé de prendre rendez-vous au préalable.

La présence aux cours et aux périodes d'exercices est fortement recommandée et indispensable pour obtenir un rendez-vous pour des explications individuelles.

Chaque semaine, du travail personnel est requis en dehors des heures de cours pour préparer ou finaliser les laboratoires et assimiler la matière vue en classe.

COORDINATION DÉPARTEMENTALE

Nom Josée Lainesse

Local G-204 **Poste tél.** 5500

Courriel josee.lainesse@cll.qc.ca

IDENTIFICATION DU COURS

Titre Introduction aux bases de données.

Numéro 420-2B5-LL Session Hiver2021 Pondération 2-3-3

Cours préalables | 420-1A5-LL Logique de programmation

Objectif général Exploiter un système de gestion de base de données.

COMPÉTENCE(S)			
Numéro	00Q7		
Énoncé de la compétence	Exploiter un système de gestion de base de données		
Atteinte	Partielle – Afin que la compétence soit jugée complète, l'étudiant doit réussir les cours : • 420-4C5-LL Base de données et sécurité des applications		
Éléments de compétence	 Créer la base de données. Formuler des requêtes de lecture, d'insertion, de modification et de suppression de données 		

PLACE DU COURS DANS LE PROGRAMME

Session dans le programme : Session 2

Ce cours equiert les connaissances informatique du cours Logique de programmation

Ce cours est le premier d'une série prévue en programmation tronc commun et est préalable au cours :

• 420-4C5-LL Bases de données et sécurité des applications

Suite de cours en développement Web prévue au programme :

Tronc commun

Session 2 420-2B5-LL Introduction aux bases de données.

Session 3 420-4C5-LL Base de données et sécurité des applications

Profil Développement d'applications

Session 4 420-2D7-LL Développement Web

STRATÉGIES D'ENSEIGNEMENT ET D'APPRENTISSAGE					
Méthodologie	prévues à chaque semaine. 2 heures de travail personne	res de laboratoire obligatoires sont el sont aussi prévues pour permettre ectures et des recherches ainsi que			
Travail attendu des étudiants	Il est de la responsabilité de l'étudiant de compléter et remettre ses travaux pratiques dans les délais prescrits. De plus, l'étudiant a la responsabilité de se présenter aux périodes prévues pour les évaluations. Le droit de reprise d'une évaluation pour un étudiant absent ne s'exerce pas automatiquement. L'étudiant a la responsabilité de prévenir le professeur de son absence et de discuter avec lui des modalités de reprise.				
Évaluations	4 Travaux pratiques 2 Examens Projet C#	20 % 40 % 40 %			
Seuil de réussite	Une moyenne cumulative de réussir le cours.	e 60% ou plus doit être atteinte pour			

CONTENU DE COURS				
	Théorie	Laboratoire		
Semaine 1	 Plan de cours Qu'est-ce qu'un SGBD : historique, Modèle hiérarchique, 	Laboratoire #1 (Formatif)		
	 Modèle réseau, Modèle objet Modèle relationnelle 			
Semaine 2	Terminologie propre aux bases de données et aux SGBD CREATE, ALTER, DROP Type de données	Laboratoire #2 (Formatif)		
Semaine 3	Les tablesLes ChampsInstructions insert,	TP#1 (5%)		
Semaine 4	Les Contraintes de champs Les contraintes les clés primaire, clés étrangères	TP#2 (5%)		
	Semaine de récupération			

Semaine 5	Examen #1 (20 %)	Laboratoire #3
		Sql Developer
Semaine 6	Instruction	TP#3 (5%)
Semaine 7	Les opérateurs spécifiques Projection, Commande WHERE et fonction(MIN,MAX etc)	Tp#4 (5%) Création des tables Film et Insertions d'enregistrements
Semaine 8	Installation VPN, SqlDeveloper et Visual Studio à la maison TP#4 Suite (création des tables Film et Insertions d'enregistrements)	Laboratoire #4 Plusieurs Tutoriels papiers et Vidéos Installer à la maison des logiciels que nous allons utiliser pour le projet final
Semaine 9	Examen #2 (20 %) Même note que l'examen #1	
	Semaine de Lecture (semaine du 29 Mars)	
Semaine 10	Projet C# d'Intégration complet fait en classe Les films du plein Pays	Projet Session les Films du plein Pays (40%)
Semaine 11	Suite Projet Les films du plein Pays	Projet session les Films du plein Pays suite (40%)
Semaine 12	Suite Projet Les films du plein Pays	Projet session les Films du plein Pays suite (40%)
Semaine 13	Finalisation du projet et la remise	Projet Session les Films du plein Pays suite (40%)

TECHNOLOGIES VUES DANS LE COURS

Un SGBD relationnel

MATÉRIEL DE COURS

Inscrire ici :

- Les documents sont remis sur LÉA dans Documents

POLITIQUE D'ÉVALUATION DES APPRENTISSAGES

Annonce des évaluations

Selon l'article 1.7 de la PIEA, « (...) le professeur présente, au moins une semaine avant une évaluation sommative, ses attentes, ses exigences, les critères d'évaluation, le matériel autorisé, la durée, la pondération et les critères d'évaluation des objectifs langagiers. Il précise également les éléments du contenu du cours sur lesquels l'évaluation portera. » Selon l'article 1.10 de la PIEA, « Le professeur communique aux

Selon l'article 1.10 de la PIEA, « Le professeur communique aux étudiants, au plus tard quinze (15) jours ouvrables suivant la passation d'une situation d'évaluation à l'enseignement régulier, les résultats qu'ils ont obtenus à ces évaluations (cette disposition ne s'applique pas à la note finale). »

Évaluations et révision de notes

Selon l'article 1.11 de la PIEA, « Le professeur permet à tout étudiant de consulter la copie corrigée de son examen ou de son travail. »

Selon l'article 10.1.1 de la PIEA, « L'étudiant a la responsabilité de consulter la copie corrigée de son évaluation sommative et de rassembler tous les éléments en sa possession sur lesquels il fonde sa demande de révision de notes. »

Selon la section 10.2 de la PIEA:

- « Pour tout résultat communiqué en cours de session, l'étudiant qui veut voir un résultat révisé doit, dans un délai de cinq (5) jours ouvrables suivant la communication de la note (...) ».
- « Pour tout résultat communiqué après la session, l'étudiant doit soumettre sa demande de révision de notes le plus tôt possible, mais au plus tard cinq (5) jours ouvrables après la date officielle de dépôt des notes de la session.(...) ».

** Pour connaître toutes les règles et modalités de demande de révision de note, consulter la section 10 de la PIEA, en lien ci-bas.

Lien vers la PIEA

Politique institutionnelle d'évaluation des apprentissages : http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2018/06/POL_PIEA.pdf Règles départementales d'évaluation des apprentissages :

Lien vers les RDEA Lien vers la PVL

Politique de la valorisation de la langue :

http://cll.qc.ca/admin/wp-content/uploads/2012/05/2231-00-10.pdf

420-2B5-LL Introduction aux bases de données